RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00391
Numéro SIREN : 423 571 934
Nom ou dénomination : EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2022 sous le numéro de dépôt 1281

Bilan

	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
PASSIF		
*** CAPITAUX PROPRES**		
Capital social ou individuel	5 000 000	5 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	817 107	817 107
Réserve légale	374 054	366 850
Autres réserves	282 893	546 019
Report à nouveau	-891 540	
Résultat de l'exercice	**333 750**	**144 078**
Provisions réglementées	225 485	233 612
Total	**6 141 749**	**7 107 666**
***AUTRES FONDS PROPRES**		
Total		
***PROV./ RISQUES ET CHARGES**		
Provisions pour risques		8 000
Provisions pour charges	7 107	341 031
Total	**7 107**	**349 031**
***DETTES**		
Emprunts	*589 674*	*839 876*
Découverts et concours bancaires		*300*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	589 674	840 176
Emprunts et dettes financières diverses	12 000	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	81 689	109 646
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	171 330	393 980
Personnel	*8 804*	*872 964*
Organismes sociaux	*3 456*	*551 571*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*70 395*	*11 031*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*52 606*	*1 019 998*
Autres dettes fiscales et sociales	*18*	*153 255*
Dettes fiscales et sociales	135 279	2 608 820
Autres dettes	153 339	275 001
Produits constatés d'avance		2 464 391
Total	**1 143 311**	**6 692 013**
TOTAL PASSIF	**7 292 167**	**14 148 710**

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
ACTIF				
***ACTIF IMMOBILISE**				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	91 842		91 842	5 961 071
Autres immobilisations incorporelles	16 752		16 752	
Immobilisations corporelles				
Terrains	149 594		149 594	93 594
Constructions	1 666 256	922 676	743 580	240 683
Autres immobilisations corporelles	348 275	289 741	58 534	166 873
Immobilisations en cours / Avances et aco	81 696		81 696	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 748 530	25 000	5 723 530	312 931
Autres immobilisations financières				35 199
Total	**8 102 945**	**1 237 417**	**6 865 528**	**6 810 351**
***ACTIF CIRCULANT**				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				8 381
Créances				
Clients et comptes rattachés	189 388	18 011	171 377	4 604 166
Fournisseurs débiteurs	7 757		7 757	18 612
Personnel				3 688
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	41 081		41 081	73 248
Autres créances	107 809		107 809	694 793
Divers				
Valeurs mobilières de placement				1 555
Disponibilités	98 217		98 217	1 798 610
Charges constatées d'avance	398		398	135 304
Total	**444 650**	**18 011**	**426 639**	**7 338 358**
***COMPTES DE REGULARISATION**				
Total				
TOTAL ACTIF	**8 547 594**	**1 255 428**	**7 292 167**	**14 148 710**

Compte de résultat

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	%	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises			4 690	0,04	-4 690	-100,00
Production vendue	295 088	100,00	11 982 797	99,96	-11 687 709	-97,54
CHIFFRE D'AFFAIRES	295 088	100,00	11 987 487	100,00	-11 692 399	-97,54
Total	**295 088**	**100,00**	**11 987 487**	**100,00**	**-11 692 399**	**-97,54**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises			6 449	0,05	-6 449	-100,00
Var. Stock de marchandises			3 823	0,03	-3 823	-100,00
Achats de matières premières			43 202	0,36	-43 202	-100,00
Var. Stock de matières premières			-14		14	-100,00
Total			**53 460**	**0,45**	**-53 460**	**-100,00**
MARGE SUR M/SES ET MAT	**295 088**	**100,00**	**11 934 027**	**99,55**	**-11 638 939**	**-97,53**
PRODUITS						
Subventions d'exploitation			397		-397	-100,00
Autres produits			307 163	2,56	-307 163	-100,00
Total			**307 559**	**2,57**	**-307 559**	**-100,00**
CHARGES						
Autres achats et charges externes	126 981	43,03	3 921 630	32,71	-3 794 649	-96,76
Impôts, taxes et versements assimilés	3 260	1,10	337 928	2,82	-334 668	-99,04
Salaires et Traitements			5 392 299	44,98	-5 392 299	-100,00
Charges sociales			2 211 367	18,45	-2 211 367	-100,00
Amortissements et provisions	40 416	13,70	296 781	2,48	-256 365	-86,38
Autres charges	4 909	1,66	4 623	0,04	286	6,19
Total	**175 566**	**59,50**	**12 164 627**	**101,48**	**-11 989 061**	**-98,56**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**119 522**	**40,50**	**76 959**	**0,64**	**42 562**	**55,31**
Produits financiers	126 018	42,71	118 169	0,99	7 849	6,64
Charges financières	2 254	0,76	1 539	0,01	715	46,49
Résultat financier	**123 764**	**41,94**	**116 630**	**0,97**	**7 134**	**6,12**
RESULTAT COURANT	**243 285**	**82,45**	**193 589**	**1,61**	**49 696**	**25,67**
Produits exceptionnels	899 668	304,88	3 372	0,03	896 295	NS
Charges exceptionnelles	738 807	250,37	12 440	0,10	726 367	NS
Résultat exceptionnel	**160 860**	**54,51**	**-9 067**	**-0,08**	**169 928**	**NS**
Impôts sur les bénéfices	70 395	23,86	40 444	0,34	29 951	74,06
RESULTAT DE L'EXERCICE	**333 750**	**113,10**	**144 078**	**1,20**	**189 673**	**131,65**

Comptes Annuels 2021

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SA EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/08/2021** , dont le total est de **7 292 167 euros**
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant **un bénéfice de 333 750 euros.**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Dans le cadre de l'opération de fusion entre les groupes Expertis et Yzico, l'organigramme a été modifié pour permettre plus de cohérence dans les activités.

Ainsi l'activité d'expertise comptable a été apportée à la société Yzico. En contrepartie la société Expertis CFE a été rémunérée par des actions d'Yzico.

La sci d'Enghien a été acquise à 100% par Expertis CFE puis tupée pour regrouper les bâtiments au sein de la même structure dans les cadres des aménagements de bureaux prévus sur 2022.

EXPERTIS CFE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 000 euros
Siège social : Technopôle de Nancy-Brabois - 2, Allée d'Evry, 54600 VILLERS-LES-NANCY
423 571 934 RCS NANCY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2022

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 aout 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 aout 2021 s'élevant à 333 750,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	333 750,44 euros
A la réserve légale	16 688,00 euros
Solde	317 062,44 euros

En totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle les distributions intervenues au titre des trois derniers exercices.

Exercice clos le 31 aout 2018
Dividendes 45 724 euros
Montant éligibles à la réfection de 40% 5.89 euros
Montant non éligibles à la réfection de 40% 45 724 euros

Exercice clos le 31 aout 2019
Dividendes 45 724 euros
Montant éligibles à la réfection de 40% 5.89 euros
Montant non éligibles à la réfection de 40% 45 724 euros

Exercice clos le 31 aout 2020
Dividendes 400 000 euros
Montant éligibles à la réfection de 40% 72,73 euros
Montant non éligibles à la réfection de 40% 399 921,21 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société EXPERTIS 2G
Armelle BRICHLER

OLIVIER DIETSCH
EXPERT-COMPTABLE DIPLOME PAR L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION GRAND EST

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE L'EST

EXPERT JUDICIAIRE INSCRIT PRES LA COUR
D'APPEL DE NANCY

3, Rue de TURIQUE
B.P. 50350

54006 NANCY CEDEX

Tél. + 33 (0)3 83 98 65 25
E-mail : olivier.dietsch@secef.fr

EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL

SAS au capital de 5 000 000 €
Technopôle Nancy Brabois – 2 allée d'Evry – 54600 VILLERS LES NANCY
RCS NANCY 423 571 934

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 août 2021

EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL

SAS au capital de 5 000 000 €
Technopôle Nancy Brabois – 2 allée d'Evry – 54600 VILLERS LES NANCY
RCS NANCY 423 571 934

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 août 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblé Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.
Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er septembre 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- J'ai été amené à examiner les opérations d'apport partiel d'actif de la branche d'activité d'expertise comptable au profit de la société YZICO, et à vérifier leurs conséquences sur les comptes annuels de votre société,
- J'ai été amené à examiner les opérations liées à la transmission universelle de patrimoine de la SCI ENGHIEN dont a bénéficié votre société, et à vérifier leurs conséquences sur les comptes annuels de votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

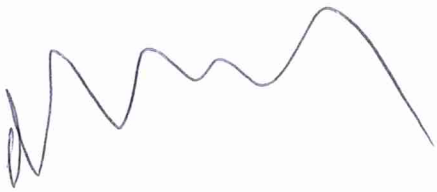
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nancy, le 26 février 2022
Le Commissaire aux Comptes,



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
ACTIF				
***ACTIF IMMOBILISE**				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	91 842		91 842	5 961 071
Autres immobilisations incorporelles	16 752		16 752	
Immobilisations corporelles				
Terrains	149 594		149 594	93 594
Constructions	1 666 256	922 676	743 580	240 683
Autres immobilisations corporelles	348 275	289 741	58 534	166 873
Immobilisations en cours / Avances et aco	81 696		81 696	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 748 530	25 000	5 723 530	312 931
Autres immobilisations financières				35 199
Total	**8 102 945**	**1 237 417**	**6 865 528**	**6 810 351**
***ACTIF CIRCULANT**				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				8 381
Créances				
Clients et comptes rattachés	188 402	18 011	170 391	4 604 166
Fournisseurs débiteurs	7 757		7 757	18 612
Personnel				3 688
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	41 081		41 081	73 248
Autres créances	108 794		108 794	694 793
Divers				
Valeurs mobilières de placement				1 555
Disponibilités	98 217		98 217	1 798 610
Charges constatées d'avance	398		398	135 304
Total	**444 650**	**18 011**	**426 639**	**7 338 358**
***COMPTES DE REGULARISATION**				
Total				
TOTAL ACTIF	**8 547 594**	**1 255 428**	**7 292 167**	**14 148 710**

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Bilan

	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
PASSIF		
*** CAPITAUX PROPRES**		
Capital social ou individuel	5 000 000	5 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	817 107	817 107
Réserve légale	374 054	366 850
Autres réserves	282 893	546 019
Report à nouveau	-891 540	
Résultat de l'exercice	**333 750**	**144 078**
Provisions réglementées	225 485	233 612
Total	**6 141 749**	**7 107 666**
***AUTRES FONDS PROPRES**		
Total		
***PROV./ RISQUES ET CHARGES**		
Provisions pour risques		8 000
Provisions pour charges	7 107	341 031
Total	**7 107**	**349 031**
***DETTES**		
Emprunts	*589 674*	*839 876*
Découverts et concours bancaires		*300*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	589 674	840 176
Emprunts et dettes financières diverses	12 000	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	81 689	109 646
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	171 330	393 980
Personnel	*8 804*	*872 964*
Organismes sociaux	*3 456*	*551 571*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*70 395*	*11 031*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*52 606*	*1 019 998*
Autres dettes fiscales et sociales	*18*	*153 255*
Dettes fiscales et sociales	135 279	2 608 820
Autres dettes	153 339	275 001
Produits constatés d'avance		2 464 391
Total	**1 143 311**	**6 692 013**
TOTAL PASSIF	**7 292 167**	**14 148 710**

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Compte de résultat

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	%	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises			4 690	0,04	-4 690	-100,00
Production vendue	295 088	100,00	11 982 797	99,96	-11 687 709	-97,54
CHIFFRE D'AFFAIRES	295 088	100,00	11 987 487	100,00	-11 692 399	-97,54
Total	**295 088**	**100,00**	**11 987 487**	**100,00**	**-11 692 399**	**-97,54**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises			6 449	0,05	-6 449	-100,00
Var. Stock de marchandises			3 823	0,03	-3 823	-100,00
Achats de matières premières			43 202	0,36	-43 202	-100,00
Var. Stock de matières premières			-14		14	-100,00
Total			**53 460**	**0,45**	**-53 460**	**-100,00**
MARGE SUR M/SES ET MAT	**295 088**	**100,00**	**11 934 027**	**99,55**	**-11 638 939**	**-97,53**
PRODUITS						
Subventions d'exploitation			397		-397	-100,00
Autres produits			307 163	2,56	-307 163	-100,00
Total			**307 559**	**2,57**	**-307 559**	**-100,00**
CHARGES						
Autres achats et charges externes	126 981	43,03	3 921 630	32,71	-3 794 649	-96,76
Impôts, taxes et versements assimilés	3 260	1,10	337 928	2,82	-334 668	-99,04
Salaires et Traitements			5 392 299	44,98	-5 392 299	-100,00
Charges sociales			2 211 367	18,45	-2 211 367	-100,00
Amortissements et provisions	40 416	13,70	296 781	2,48	-256 365	-86,38
Autres charges	4 909	1,66	4 623	0,04	286	6,19
Total	**175 566**	**59,50**	**12 164 627**	**101,48**	**-11 989 061**	**-98,56**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**119 522**	**40,50**	**76 959**	**0,64**	**42 562**	**55,31**
Produits financiers	126 018	42,71	118 169	0,99	7 849	6,64
Charges financières	2 254	0,76	1 539	0,01	715	46,49
Résultat financier	**123 764**	**41,94**	**116 630**	**0,97**	**7 134**	**6,12**
RESULTAT COURANT	**243 285**	**82,45**	**193 589**	**1,61**	**49 696**	**25,67**
Produits exceptionnels	899 668	304,88	3 372	0,03	896 295	NS
Charges exceptionnelles	738 807	250,37	12 440	0,10	726 367	NS
Résultat exceptionnel	**160 860**	**54,51**	**-9 067**	**-0,08**	**169 928**	**NS**
Impôts sur les bénéfices	70 395	23,86	40 444	0,34	29 951	74,06
RESULTAT DE L'EXERCICE	**333 750**	**113,10**	**144 078**	**1,20**	**189 673**	**131,65**

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Comptes Annuels 2021

Annexe légale

Commissaire aux Comptes
O. DIETSCH

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS EXPERTIS CFE AUDIT ET CONSEIL**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/08/2021** , dont le total est de **7 292 167 euros**
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant **un bénéfice de 333 750 euros.**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Dans le cadre de l'opération de fusion entre les groupes Expertis et Yzico, l'organigramme a été modifié pour permettre plus de cohérence dans les activités.

Ainsi l'activité d'expertise comptable a été apportée à la société Yzico. En contrepartie la société Expertis CFE a été rémunérée par des actions d'Yzico.

La sci d'Enghien a été acquise à 100% par Expertis CFE puis tupée pour regrouper les bâtiments au sein de la même structure dans les cadres des aménagements de bureaux prévus sur 2022.

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 961 071			91 842
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 579		5 891 056	16 752
Immobilisations incorporelles	**5 999 650**		**5 891 056**	**108 594**
- Terrains	93 594	56 000		149 594
- Constructions sur sol propre	1 029 774	550 298		1 580 073
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	86 183			86 183
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	317 984		3 392	314 592
- Matériel de transport	13 367		13 367	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	690 119		656 436	33 683
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		81 696		81 696
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 231 022**	**687 994**	**673 195**	**2 245 821**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	337 931	6 161 692	751 094	5 748 530
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	35 199		35 199	
Immobilisations financières	**373 130**	**6 161 692**	**786 292**	**5 748 530**
ACTIF IMMOBILISE	**8 603 803**	**6 849 686**	**7 350 544**	**8 102 945**

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		687 994	6 161 692	6 849 686
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**687 994**	**6 161 692**	**6 849 686**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 891 056	673 195	786 292	7 350 544
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**5 891 056**	**673 195**	**786 292**	**7 350 544**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2021
Éléments achetés	207 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	5 754 071
Total	**91 842**

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI COFIMMO 54600 VILLERS LES NANCY	30 489		99,95	103 584
SCI SAUT LE CERF 54600 VILLERS LES NANCY	15 244		99,90	22 508
SCI VAL D'ORNAIN 54602 VILLERS-LES-NANCY CEDE	15 244		99,90	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	255 285	230 285			126 017
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 579		38 579	
Immobilisations incorporelles	**38 579**		**38 579**	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	817 615	18 878		836 492
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	85 175	1 009		86 183
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	262 057	14 979		277 036
- Matériel de transport	6 468		6 468	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	592 072	3 909	583 276	12 705
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 763 387**	**38 774**	**589 744**	**1 212 417**
ACTIF IMMOBILISE	**1 801 966**	**38 774**	**628 323**	**1 212 417**

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 446 751 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	100 318		100 318
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	45 387	41 166	4 221
Autres	157 633	157 633	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	398	398	
Total	**446 751**	**199 197**	**104 539**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	144 000
Total	**144 000**

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000 000,00 euros décomposé en 63 500 titres d'une valeur nominale de 78,74 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
ACTIONS ORDINAIRES	55 737			55 737
ACTIONS NOMINATIVES A DIVIDENDE MA	7 763			7 763
TOTAL	**63 500**			**63 500**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	233 612		8 128	225 485
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**233 612**		**8 128**	**225 485**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			8 128	

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	341 031		333 924		7 107
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	8 000		8 000		
Total	**349 031**		**341 924**		**7 107**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 998 002 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	589 674	60 120	201 306	328 248
Emprunts et dettes financières divers (*)	12 000		12 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	171 330	171 330		
Dettes fiscales et sociales	135 261	135 261		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	89 737	89 737		
Total	**998 002**	**456 448**	**213 306**	**328 248**
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	238 201			
(**) Dont envers les associés	81 707			

Charges à payer

	Montant
FNP FOURNIS DIVERS	145 407
ASSOCIES - INTERETS COURUS	953
CONGES A PAYER	8 804
CHARGES SOCIALES / CP	3 456
Total	**158 620**

Commissaire aux comptes O. DIETSCH

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	398		
Total	**398**		

Commissaire aux Comptes
O. DIETSCH

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2021
HONO. COMMISSARIAT	
VENTES DE MARCHANDISES	
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	
HONO. COMPTABLES	
PRESTATIONS GROUPE	
TOTAL	**295 088**

Commissaire aux Comptes O. DIETSCH